

**Décision n°2024-126**  
**Portant nomination du jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon du 29 novembre 2024**

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon,

*Vu l'article L 712-2 du code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;  
Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du Président de l'École normale supérieure de Lyon de M. Emmanuel TRIZAC ;*

**Décide**

**Article 1 : Membres du jury ayant voix délibérative :**

Le jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon est composé de :

Son Président :

- Emmanuel Trizac, président de l'ENS de Lyon

La vice-présidente aux Études :

- Emmanuelle Boulineau

La vice-présidente Recherche LSH :

- Christine Détrez,

Le vice-président Recherche SEE :

- François Roudier

### Le vice-président Relations internationales

- Vincent Michelot

### L'adjointe de la Vice-présidente aux Études :

- Isabelle Baudino                      adjointe en charge de la Formation et des carrières en LSH

### L'adjointe de la Vice-présidente aux Études :

- Guillemette Menot                      adjointe en charge de la Formation et des carrières en SEE

### La responsable pédagogique du diplôme de l'ENS de Lyon :

- Isabel Colon de Carvajal

### Les directeurs de départements de formation ou leurs représentants :

- Cyril Charles                      directeur du département de Biologie
- Agilio Padua                      directeur du département de Chimie
- Jean-Philippe Magué                      directeur adjoint du département Education et Humanités numériques
- Sophie Hatte                      directrice du département d'Economie
- Michele Pagani                      directeur du département d'Informatique
- Emmanuel Reibel                      directeur adjoint du département Lettres et Arts
- Vanessa Guignery                      directrice du département Lettres, Langues et civilisations étrangères
- Laurent Berger                      directeur du département de Mathématiques
- Francesca Chillà                      directrice adjointe du département de Physique
- Laurent Lavaud                      directeur du département des Sciences Humaines
- Camille Martin                      directrice adjointe du département des Sciences Sociales
- Samuel Angiboust                      directeur du département des Sciences de la Terre et des Planètes

### **Article 2 : Personnes invitées n'ayant pas voix délibérative**

Peuvent assister au jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon, sans toutefois prendre part au délibéré, les personnes suivantes :

- Christine Boccingher                      responsable du service des Études et de la scolarité
- Peggy Garcia                      responsable du bureau licence/master LSH
- Aurélie Cochat                      responsable du bureau licence/master SEE
- Agnès Gayot                      gestionnaire de scolarité
- Cassandre Plisson                      gestionnaire de scolarité

### Article 3 : Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur à compter de sa notification aux personnes intéressées et de sa publication sur le site institutionnel de l'école.

### Article 4 : Exécution de la décision

Le directeur général des services de l'Ecole normale supérieure de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 24 octobre 2024

Emmanuel TRIZAC

